

Paris, le 17 janvier 2019

Trophée environnemental de la flotte fluviale (2^e édition) : 5 bateaux récompensés

HAROPA - Ports de Paris a remis, le 17 janvier 2019, les prix de la 2^e édition du trophée environnemental de la flotte fluviale, organisé à l'échelle de l'Île-de-France. Ce trophée est destiné à récompenser les bateaux de marchandises et de passagers les plus performants sur le plan environnemental.

- **Un audit pour évaluer la performance environnementale**

Le trophée de la flotte fluviale, proposé par HAROPA - Ports de Paris en partenariat avec le **Comité des Armateurs Fluviaux** et **Voies navigables de France**, offre à quatre catégories de bateaux la possibilité d'être récompensés :

- Bateau de marchandises (bateau isolé)
- Bateau de marchandises (appartenant à une flotte)
- Bateau promenade
- Bateau avec restauration et/ou hébergement

Ce trophée s'inspire de la démarche ESI (Environmental Ship Index), déployée sur les ports maritimes de HAROPA depuis 2012 qui encourage les armateurs maritimes à réduire les émissions de polluants atmosphériques de leurs navires.

Les bateaux candidats au trophée de la flotte fluviale sont audités selon une grille qui comporte les thèmes suivants :

- La préservation de la qualité de l'air, les économies d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,
- La protection du milieu aquatique,
- La gestion des déchets,
- La lutte contre les nuisances lumineuses et sonores,
- Le management environnemental, notamment l'obtention de la norme ISO 14001.

L'audit, dont le coût est pris en charge par HAROPA - Ports de Paris, permet aux bateliers et aux compagnies d'améliorer la connaissance de leur bateau et de bénéficier de recommandations pour accroître leur performance environnementale.

Lors de cette deuxième édition, de nombreux points forts ont été constatés parmi les bateaux candidats, tels que les motorisations 100% électrique ou hybride, l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que des mesures permettant de réduire les consommations d'énergie (éclairage LED, récupération des calories du moteur pour le chauffage...).

Les audits ont également permis de mettre en évidence des points d'améliorations pour certains bateaux, tels que le remplacement du gaz de climatisation par un gaz au pouvoir de réchauffement global plus faible, l'utilisation des huiles biodégradables, la gestion des déchets recyclables à bord ou la mise en place d'un dispositif de rétention pour les produits dangereux stockés.

- **Les lauréats de la 2^e édition :**

1^{er} prix bateau de marchandises (bateau isolé)

- Le lauréat est le bateau « **Bornéo** » de la compagnie **SFT Fouquier SARL**

Ce bateau de marchandises, construit en 1966, a été équipé d'une tuyère en 2016, permettant de réduire les consommations de carburant de plus de 10%. Les éclairages sont progressivement remplacés par des LEDs, les déchets sont bien gérés, le bateau est raccordé au réseau électrique à quai lorsqu'il est amarré.

1^{er} prix bateau promenade

- Le lauréat est le bateau « **Jeanne Moreau** » de la compagnie **Bateaux Parisiens**

Ce trimaran, inauguré en 1995 et rénové en 2014-2015, est équipé de moteurs hybrides diesel-électrique, récupère les calories des moteurs pour le chauffage l'hiver, recourt à un éclairage LED, et dispose d'une isolation phonique de l'ensemble de la cale.

1^{er} prix bateau avec restauration et/ou hébergement

- Le lauréat est le bateau « **Diamant** » de la compagnie **Bateaux Parisiens**

Ce bateau de croisière avec restauration inauguré en 2002 et réhabilité en 2011, est équipé de 4 moteurs hybrides diesel-électrique. Le système de gestion de l'énergie a été entièrement revu en 2017. Le bateau est raccordé au réseau électrique à quai dès qu'il est amarré.

Prix spécial de l'innovation

- Le lauréat est le bateau « **Ducasse sur Seine** », autrement connu sous le nom de River Création 1, de la compagnie **SAS Armateur River Création**

Ce nouveau bateau de croisière avec restauration de 200 passagers inauguré en septembre 2018, imaginé, financé et réalisé par l'écosystème portuaire de la Vallée de la Seine, est le premier bateau 100% électrique de ce gabarit permettant : en zone urbaine dense, un CO₂ par passager de 12gr/km versus 146g/Km pour les bateaux restaurants en motorisation diesel électrique ou thermique ; une navigation silencieuse, sans vibration, sans odeur au service d'une nouvelle génération d'expérience, de gastronomie et d'hospitalité sur l'eau à Paris (www.ducasse-seine.com).

Prix spécial RSE (responsabilité sociétale et environnementale)

- Le lauréat est le bateau « **Les Deux Brigands** » de l'**Association Marché sur l'eau**

Ce bateau est destiné à acheminer des fruits et légumes en circuits courts. Les invendus sont rachetés par des restaurants du bassin de la Villette. Les déchets sont mis en compost. Le bateau, rénové en 2018, dispose d'une motorisation électrique alimentée par des panneaux photovoltaïques implantés sur le toit.



HAROPA - Ports de Paris, le Comité des Armateurs Fluviaux, Voies navigables de France et la Ville de Paris ont remis un trophée et une prime allant de 6 000€ à 10 000€ aux cinq lauréats.

A propos de HAROPA – Ports de Paris

Acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, HAROPA - Ports de Paris contribue au développement du Grand Paris par la promotion du transport fluvial de marchandises et de passagers sur l'ensemble de son réseau portuaire. 6 plates-formes multimodales dont Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Limay-Porcheville (78) et 60 ports urbains permettent d'opérer plus de 20 millions de tonnes de marchandises chaque année et ainsi d'éviter la circulation de plus d'un million de camions sur les routes. A l'échelle de l'axe Seine, dans le cadre de HAROPA, le port diversifie les offres et soutient les innovations pour une logistique multimodale et durable. Au service des territoires HAROPA - Ports de Paris aménage des infrastructures dans le respect de l'environnement économique, urbain et naturel dans le cadre d'un dialogue suivi avec les parties prenantes. Il veille à la performance globale de ses sites et la recherche d'une exemplarité interne.

www.paris-haropaports.com

Contacts Presse

Marine CHAUMON +33 (0)1 40 58 28 74 – +33 (0)7 85 9394 51 - marine.chaumon@haropaports.com